Conseil du 20 mai

Benoît Houbiers, étant à l'étranger, était donc absent. Nous nous limiterons dans ce bref rapport aux points de l'agenda avec des conséquences significatives.

Les **statuts** de la Cellule Patrimoine de Hesbaye et des Fourons ont été approuvés par 9 voix pour et 5 voix contre. La cellule patrimoine s'occupe notamment du petit patrimoine et des petits trésors artistiques que recèlent nos communes.

La commune prend une option de **vente** de deux **petites parcelles de terrain** à des personnes privées. Tout d'abord, nous demanderons l'avis auprès de divers ministères et ce n'est qu'ensuite qui la décision pourra être exécutée. L'Agence pour l'Administration Intérieure peut également y émettre des réserves. Nous en tiendrons compte le cas échéant. En raison d'un lien familial dans un des cas, l'échevin Herens a quitté la séance. (8/9 pour, 4 contre et 1 non valide).

Etant donné que du **mobilier** supplémentaire s'avère nécessaire dans nos **nouveaux bureaux**, le cahier des charges a été fixé. Les procédures pourront ensuite être traitées par le collège. (9 oui, 4 non, 1 non valide). En marge, nous apprenons que le CPAS veillera à l'achat du matériel audio-visuel.

La **vente** de bois (par 9 oui, 4 non, 1 non valide) et d'autre matériel communal (14 oui) et policier (13 oui, 1 non valide) a été approuvée. La date et le lieu de la vente seront communiqués plus tard aux habitants.

Etant donné que nous devons procéder à **l'engagement** d'un architecte et de quelques ouvriers, l'**organigramme** a été très légèrement modifié. (9 oui, 4 abstentions et 1 non valide).

La **Province de Liège** nous a encore envoyé une facture de €78.300 pour les frais d'incendie de 2007 (13 oui, 1 non valide).

La réfection des routes est estimée à 700.000 euro. Pour cette raison, nous sommes à la recherche d'un entrepreneur prêt à réaliser ces travaux sur quelques années. Les défauts les plus graves devront être réparés cette année déjà. (13 oui, 1 non valide)